

LA CRUES, C'EST QUOI ?

La Coalition de résistance pour une unité étudiante syndicale (CRUES) est un regroupement d'associations étudiantes fondé le 19 février 2023 par une trentaine d'associations étudiantes collégiales et universitaires. En mettant l'information et la mobilisation de ses membres au cœur de son plan d'action, la CRUES se veut un véritable syndicat voué à la défense des intérêts des étudiant-e-s, notamment la justice climatique, la salarisation des stages et la gratuité scolaire, et ce, à l'échelle du soi-disant Québec*.

POURQUOI LA CRUES ?

1. METTRE EN COMMUN NOS RESSOURCES

En se regroupant, les associations étudiantes se donnent collectivement les moyens de bâtir des campagnes efficaces, de produire du matériel de mobilisation, de construire des cahiers argumentaires pertinents, etc. Par le fait même, les associations mettent en commun leurs connaissances et leurs compétences, renforçant l'efficacité et la capacité du mouvement étudiant.

2. AVOIR UNE REPRÉSENTATION COLLECTIVE

Il est difficile pour une association seule d'avoir une influence politique. Or, en s'associant à d'autres associations, il nous est possible d'avoir un poids considérable qui ne peut être ignoré par les pouvoirs politiques et économiques. La CRUES permettra de canaliser nos voix et ainsi être plus efficaces pour faire entendre nos revendications.

3. ASSURER UNE COHÉSION ET UNE SOLIDARITÉ

En travaillant ensemble, les différentes associations étudiantes peuvent renforcer leur cohésion et leur solidarité. Par le fait même, nous créons un espace de discussion et de concertation qui renforce notre voix collective.

4. CRÉER UN RAPPORT DE FORCE

La CRUES s'inscrit dans la tradition du syndicalisme de combat, qui depuis les années 1980, avance que seul un rapport de force est en mesure de faire plier le gouvernement. Ainsi, la solidarité et la mobilisation de la base devront constituer le moteur de cette nouvelle association.

5. FAIRE AVANCER NOS LUTTES

Les regroupements d'associations étudiantes combattifs ont fait leurs preuves historiques : depuis 1978, neuf grèves étudiantes générales ont eu lieu, parmi lesquelles sept ont mené, à l'aide d'un regroupement combattif d'associations étudiantes, à une victoire complète ou au moins satisfaisante pour les étudiant-e-s. La CRUES a ainsi le potentiel réel de faire avancer nos luttes !

*L'expression « soi-disant Québec » se veut une reconnaissance territoriale qui souligne que les institutions étatiques au sein desquelles se matérialise notamment la lutte étudiante sont situées sur des terres volées et non cédées appartenant traditionnellement aux peuples autochtones.

COTISATION

L'adhésion à la CRUES est peu coûteuse :

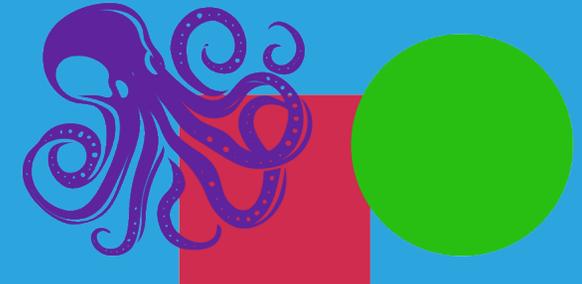
SEULEMENT 3\$ PAR SESSION

excluant la session d'été, soit 6\$ pour l'année.

PRINCIPES DE LA CRUES

La CRUES défend les principes suivants :

1. Pour une éducation gratuite, de qualité et accessible ;
2. Pour un régime d'aide financière universel ;
3. Pour la reconnaissance du travail étudiant et la rémunération des stages ;
4. Pour la démocratisation des institutions d'enseignement ;
5. Pour la reconnaissance des savoirs autochtones et la décolonisation de l'éducation ;
6. Pour les services publics universels ;
7. Pour la gestion commune et démocratique de l'économie ;
8. Pour une solidarité avec les luttes progressistes ;
9. Pour une solidarité avec les peuples autochtones et les groupes opprimés, contre le colonialisme et l'impérialisme ;
10. Pour une transition écologique juste et solidaire ;
11. Pour un féminisme combatif visant l'abolition du cishétéropatriarcat ;
12. Pour une lutte antiraciste ;
13. Contre le capacitisme.



Pour lire la charte de la CRUES :



www.oui-a-la-crues.info/la-charte/

CAMPAGNE D'AFFILIATION - REGROUPEMENT SYNDICAL ÉTUDIANT
OUI À LA CRUES
COALITION DE RÉSISTANCE POUR L'UNITÉ ÉTUDIANTE SYNDICALE



WWW.OUI-A-LA-CRUES.INFO

**ALLEZ VOTER
OUI À LA CRUES !**

STRUCTURE DE LA CRUES

La CRUES est constituée d'un congrès, d'un conseil exécutif, d'un conseil de coordination et de comités de travail.

LE CONGRÈS

Le congrès est l'instance suprême de la CRUES. Il entérine les décisions prises par les instances intermédiaires, élit les candidat-e-s, adopte le budget, vote la campagne, etc. Il y a trois congrès par an.

Les associations de campus et les associations facultaires ont trois votes et les associations modulaires ou départementales ont un vote.

LE CONSEIL EXÉCUTIF

Le conseil exécutif gère les affaires administratives de la CRUES ainsi que ses relations internes et externes. Neuf personnes peuvent être élues.

LES COMITÉS DE TRAVAIL

Les comités de travail exécutent les tâches pour lesquelles ils ont été mandatés lors des congrès.

Toute personne étudiante peut s'impliquer dans ces comités à titre de personne élue ou de collaboratrice !

Il existe six comités permanents au sein de la CRUES :

1. le Comité de formation ;
2. le Comité de mobilisation ;
3. le Comité de la recherche et des affaires académiques ;
4. le Comité d'information ;
5. le Comité du journal ;
6. le Comité de l'inclusion et de la lutte aux oppressions.

Vous souhaitez vous impliquer dans l'un de ces comités ? Informez-vous davantage en consultant la Charte de la CRUES, puis écrivez à oui.a.la.crues@gmail.com.

LE CONSEIL DE COORDINATION

Le conseil de coordination, composé des comités de travail et du comité exécutif, permet de coordonner les tâches entre les diverses cellules et d'exécuter le plan d'action de la CRUES voté en congrès.



NOUS CONTACTER

Site web : oui-a-la-crues.info

Courriel : oui.a.la.crues@gmail.com

Facebook : fb.me/Oui.a.la.CRUES

Instagram : instagram.com/ouialacrues

